

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Produit:	DECRA-SEAL™ (VOC)	Numéro d'identification :	3568-000
Fabricant:	W. R. MEADOWS OF CANADA	Adresse:	70 Hannant Court Milton, Ontario Canada L9T 5C1
Téléphone:	(905) 878-4122	En cas d'urgence, faites le	(800) 424-9300 (CHEMTREC)
Date de la révision:	2/17/2017		
Utilisation:	Scellant pour béton		

SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES ET LIMITES D'EXPOSITION

SIMDUT		RISQUES
Santé	1	DANGER!
Inflammabilité	3	Liquide et vapeurs très inflammables
Réactivité	0	Nocif si inhalé. Cause une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires
Protection personnelle		L'exposition prolongée ou répétée peut causer des lésions des organes. Peut être fatal si ingéré ou introduit dans les voies aériennes.
		PRÉCAUTIONS
		Garder le contenant fermé en dehors de son utilisation.
		Éviter le contact direct et l'inhalation des vapeurs
		Entreposer dans un endroit bien ventilé
		Porter un équipement de protection personnelle approprié
		Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé



SECTION 3: COMPOSANTS DANGEREUX

Nom du produit chimique:	Numéro CAS	% en poids	SARA 313	Pression de vapeur (mm Hg@20°C)	LEI (@25°C)
1. Mélange de solvants exclusif	NE	75 à 80	Non	NE	NE

D'après les exigences rapportées dans la Section 313 du titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1966 (SARA) et 40 CFR Partie 372, les produits chimiques enregistrés dans la liste 313 (40 CFR Partie 373.65) sont identifiés sous l'entête « SARA 313 ». NE: Non établi

SECTION 4: MESURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX: Si une irritation ou une rougeur se manifeste et persiste, déplacer la victime de la source d'exposition à l'air pur. Rincer les yeux à l'eau durant 15 minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU: Laver les zones affectées avec de l'eau et un savon doux; retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

INHALATION: Si des symptômes respiratoires se manifestent, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si des difficultés respiratoires apparaissent, de l'oxygène devrait être administré par du personnel qualifié.

INGESTION: Diluer avec un liquide à moins que la victime ne soit inconsciente ou très somnolente. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, empêcher l'aspiration par les poumons. Faire un suivi médical immédiatement.

PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AÏGUS ET CHRONIQUES: Voir Section onze pour les symptômes et les effets.

SECTION 5: RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

POINT ÉCLAIR: 4°C (estimé)

MOYENS D'EXTINCTION : Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone et poudre chimique.

RISQUE CHIMIQUE ET D'INCENDIE: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète.

PRÉCAUTIONS/ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Éviter d'inhaler les fumées. L'équipement de protection personnelle devrait inclure un casque, un écran facial, une tenue de feu, des gants, des bottes de caoutchouc et un respirateur autonome à pression positive approuvé NIOSH.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

PROCÉDURE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Éviter le contact direct. Retenir et contenir le produit. Enlever la source de déversement si cela est sécuritaire. Évacuer le personnel non essentiel de la zone. Enlever ou éteindre les sources d'inflammation. Une mousse abat-vapeur peut être employée pour réduire la formation de vapeurs. Absorber avec un absorbant ininflammable et placer dans des contenants scellés pour élimination. Contenir l'écoulement et empêcher l'entrée dans les canalisations, les égouts, etc. Utiliser des outils antidéflagrants pour ramasser le produit déversé ainsi que l'absorbant contaminé.

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANIPULATION SÉCURITAIRES: Éviter le contact direct. Utiliser une mise à la terre adéquate lors du transvasement.

ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE: Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation. Garder loin des sources d'inflammation.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE**OSHA****ACGIH**

<u>Nom du produit chimique:</u>	<u>LEP</u>	<u>LEP/PLAFOND</u>	<u>LEP/LECT</u>	<u>PEAU</u>	<u>VS</u>	<u>VS/PLAFOND</u>	<u>VS/LECT</u>	<u>SKIN</u>
1.Mélange de solvants exclu usif	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE

SÉCURITÉ INTÉGRÉE : Utiliser avec une ventilation appropriée et un équipement antidéflagrant. *NE: Non établi*

EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Lunettes de sécurité, gants résistant aux produits chimiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POINT D'ÉBULLITION : NE	DENSITÉ DE VAPEUR: >1 (AIR=1)	% VOLATILE EN VOLUME: NE
VITESSE D'ÉVAPORATION: I <1 (Ether=1)	pH : SO	% VOLATILE EN POIDS: 77
POIDS PAR GALLON: 8,13	ASPECT DU PRODUIT: Liquide clair	TENEUR EN COV: 349 g/L
ODEUR: Solvant	SEUIL DE L'ODEUR: ND	POINT DE FUSION ET DE CONGÉLATION: ND
POINT ÉCLAIR: Voir Section 5	INFLAMMABILITÉ: ND	LEI/LÉS: ND
PRESSION DE VAPEUR: ND	DENSITÉ RELATIVE : ND	SOLUBILITÉ: ND
COEFFICIENT DE PARTITION : ND	TEMPÉRATURE D'AUTOIGNITION : ND	TEMPÉRATURE de DÉCOMPOSITION: ND
VISCOSITÉ: ND		<i>ND: Non déterminé SO: Sans objet</i>

SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas.

CONDITIONS ET PRODUITS À ÉVITER: Électricité statique, chaleur, étincelles, flammes nues et oxydants forts

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète.

SECTION 11: TOXICITÉ

CONTACT AVEC LES YEUX: Le contact direct peut causer une irritation légère à modérée. Les vapeurs du produit peuvent aussi irriter.

CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact direct peut causer une légère irritation. Le contact prolongé/répété peut causer une irritation/dermatite.

INHALATION: L'exposition peut créer une irritation du nez, de la gorge, des voies respiratoires et d'autres muqueuses. L'exposition à des concentrations de vapeurs excessives peut causer des signes de dépression transitoire du système nerveux central (migraines, somnolence, perte de coordination et fatigue). La surexposition professionnelle répétée ou prolongée peut causer des lésions permanentes potentiellement fatale.

INGESTION: Ce produit est présumément faiblement toxique. En cas d'ingestion ou d'aspiration par les poumons, de graves lésions des poumons peuvent apparaître. L'ingestion de quantités excessives peut causer des symptômes de dépression du système nerveux central.

SIGNES AND SYMPTÔMES: Symptômes d'irritation des yeux: douleur, larmolement, rougeur et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau: rougeur, éruption et enflure. Symptômes d'irritation gastrointestinale: douleur abdominale, vomissement et diarrhée. Symptômes d'irritation respiratoires: écoulement nasal, mal de gorge, toux, malaise dans la poitrine, souffle court, fonction respiratoire réduite et symptômes de dépression du système nerveux central.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES: Les problèmes pré-existants de la peau, des poumons, du foie, des reins, du système nerveux central ainsi que ceux reliés à la fonction reproductive chez l'homme, à l'immunité ou à l'audition peuvent être aggravés suite à l'exposition à ce produit.

AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ: Le contact prolongé/répété peut affecter le système nerveux central. Des études sur l'animal ont montré un danger pour le fœtus. L'effet chez l'humain n'est pas certain. Organes cibles: reins, foie, rate, surrénales, poumons, systèmes nerveux central et cardiovasculaire.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ECOTOXICITÉ: NE	DEGRADABILITÉ: NE	POTENTIEL DE BIOACCUMULATION: NE
MOBILITÉ DANS LE SOL: NE	AUTRES EFFETS NUISIBLES: Aucun connu	

SECTION 13: ÉLIMINATION DES DÉCHETS

ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Ce produit est considéré comme un déchet dangereux. Approprié pour l'incinération et le mélange de carburants.

SECTION 14: TRANSPORT

PRODUITS DANGEREUX/NON DANGEREUX: Dangereux.

NUMÉRO ONU: 1866

CLASSE DE RISQUES: 3

GROUPE D'EMBALLAGE: II

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DE L'ONU: SC Résine en solution

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Toxique pour les organismes aquatiques. Peut causer des effets néfastes à long terme dans les environnements aquatiques.

INFORMATION SUR TRANSPORT EN VRAC: Sans objet; le produit n'est pas expédié en vrac.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES: Garder les contenants fermés. Éviter les sources d'inflammation.

SECTION 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

AUTRES RÉGLEMENTATIONS: Aucune.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

DATE DE LA PRÉPARATION: 29-02-2017

PRÉPARÉ PAR: Dave Carey

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

